



Parent enfant français sous oqtf

Par **fisco**, le **20/06/2013** à **12:36**

Bonjour

Voilà je vous décris mon cas, je suis parent d'un enfant français mais je suis sous oqtf en cours de validité.

Ce matin je me suis présenté à la sous prefecture de bayonne avec un dossier complet accompagné de ma femme et de mon fils, la dame à l'accueil n'a pûs voulu me delivré un recepissé de depot de titre de séjour sous pretexte qu'elle doit d'abords avoir l'avis de la tutelle c'est à dire la prefecture de Pau et qu'elle me rappelera qu'apres cette consultation .Pensez vous que je puisse être arreté de nouveau au moment d'aller recuperer ce recepissé, je suis inquiet et je ne veux pas être eloigner de mon enfant.

merci

Par **Tarikgateau**, le **01/07/2013** à **16:16**

bonjour ,

non ils vont pas t arreté.

tu es parent d' e,fant francias , tu t occupe de ton enfant , tu vis avec ,...! reconnaissance tu l' as fais ou pas ?